

COMMENT VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE AUX ÉCOLES DU GROUPE OMNES ÉDUCATION ?

UNE PLATEFORME UNIQUE SOLTÉA SIMPLE.

C'est via la plateforme SOLTéA, développée par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), que vous pourrez verser directement votre solde de la taxe d'apprentissage 2024 à l'un des 4 établissements habilités du groupe OMNES Éducation de votre choix : **INSEEC ILE-DE-FRANCE, INSEEC RHÔNE-ALPES, INSEEC NOUVELLE AQUITAINE et AGECE École d'ingénieurs.**

LES DATES CLÉS À RETENIR BASIQUE.



Avril

Communication de vos éléments comptables via la DSN (Déclaration Sociale Nominative) Déclaration de votre solde de taxe d'apprentissage 2024 de 0,09 %

5 ou 15 mai

Prélèvement unique du solde de la taxe d'apprentissage par les URSSAF ou la MSA

5 mai 2024

Pour les entreprises **de plus de 50 salariés**

15 mai 2024

Pour les entreprises **de moins de 50 salariés**

27 mai

Ouverture de la plateforme SOLTéA

27 mai – 2 août

1^{re} période de répartition pour choisir des établissements bénéficiaires sur la plateforme SOLTéA

12 août – 4 octobre

2^e période de répartition pour choisir des établissements bénéficiaires sur la plateforme SOLTéA

COMMENT FAIRE ?



1 Se connecter



2 Rechercher les écoles

COMMENT RETROUVER LES ÉCOLES DU GROUPE OMNES ÉDUCATION HABILITÉES SUR SOLTEA.FR ?



INSEEC ILE-DE-FRANCE
INSTITUT ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES

CODE UAI 0754500J

SIRET : 312 409 030 000 78

29 avenue Claude VELLEFAUX
75010 Paris 10^{ème}



INSEEC RHÔNE-ALPES
INSTITUT ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES

CODE UAI 0694282E

SIRET : 312 409 030 000 94

25 rue de l'Université
69007 Lyon 7^{ème}



INSEEC NOUVELLE AQUITAINE
INSTITUT ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES

CODE UAI 0332524P

SIRET : 312 409 030 000 86

Hangar 19 Quai BACALAN
33300 Bordeaux



AGECE École d'ingénieurs
ASS GESTION ÉCOLE CENTR ÉLECTRONIQ

CODE UAI 0754431J

SIRET : 379 364 094 000 27

CS 71520 Immeuble Pollux
37 Quai de Grenelle
75015 Paris 15^{ème}

VERSER VOTRE SOLDE DE TAXE D'APPRENTISSAGE EN 6 ÉTAPES. VOUS AVEZ LES BASES.

1. EFFECTUEZ UNE PROMESSE DE VERSEMENT

Dès à présent, vous pouvez effectuer une promesse de versement à l'une des 15 écoles du groupe OMNES Éducation [en cliquant ici](#)

2. COMMUNIQUEZ VOTRE DÉCLARATION SOCIALE NOMINATIVE (DSN)

En avril, vous déclarez votre solde de taxe d'apprentissage 2024 via votre DSN. Ce solde correspond à 0,09 % de votre masse salariale brute pour l'année 2023. Le 5 ou le 15 mai, l'URSSAF ou la MSA effectuent un prélèvement unique de votre solde de taxe d'apprentissage.

3. CONNECTEZ-VOUS AVEC VOS IDENTIFIANTS NET-ENTREPRISES SUR SOLTÉA

À partir du 27 mai, vous pouvez vous connecter à SOLTÉA.

Cas n°1 :

Vous vous êtes déjà connecté en 2023 ?
Vos identifiants de connexion à SOLTÉA restent inchangés.

Cas n°2 :

Vous vous connectez pour la première fois ?
Vous devez vous connecter à la plateforme [Net-entreprises.fr](#) qui gère les droits d'accès à SOLTÉA et génère les identifiants de connexion à SOLTÉA.

4. RETROUVEZ L'UN DES 4 ÉTABLISSEMENTS HABILITÉS DU GROUPE OMNES ÉDUCATION

Après avoir listé les écoles auxquelles vous souhaitez attribuer le solde de taxe d'apprentissage, retrouvez-les sur la plateforme de fléchage SOLTÉA.

Pour vous aider à les trouver facilement, un conseil : faites une recherche à l'aide de leur **code UAI**.

Ce code à 7 chiffres et 1 lettre est, en quelque sorte, l'immatriculation de l'établissement.

C'est simple, basique : il vous permet de les identifier en évitant les erreurs de dénomination.



Vous pouvez aussi retrouver nos établissements habilités par leur **numéro de Siret** ou encore par leur **Nom de l'école**.

5. INDIQUEZ-EN % LA RÉPARTITION DE VOTRE SOUTIEN

Vous devez ensuite définir le montant à affecter par école puis convertir ces montants en pourcentage avant de les indiquer dans SOLTÉA.

6. VALIDEZ VOTRE CHOIX

Vous avez les bases. Nos écoles vous remercient.

! À SAVOIR !

Le calcul, la déclaration sur la DSN et l'attribution sur SOLTÉA du montant de votre solde de taxe d'apprentissage se font pour chacune des entités de votre entreprise, SIRET par SIRET.

En attribuant votre solde de taxe d'apprentissage au groupe OMNES Éducation, vous contribuez directement à la qualité de la formation de nos étudiants, vos futurs talents. **Nous comptons sur votre soutien pour développer de futurs projets au sein de nos écoles !**

Vous avez des questions ?

Ou vous souhaitez devenir le partenaire de l'une de nos écoles pour soutenir nos engagements ?

Contactez Magali PAREIN

Responsable fundraising & taxe d'apprentissage

📞 01 42 09 70 63

✉ taxe-apprentissage@omneseducation.com